

Image not found or type unknown



## Accusé de tentatives d infraction

Par **voltaprisma**, le **27/01/2015** à **16:31**

Bonjour , voila je vend une chaîne Hifi sur le Net , je l envois par Colissimo recommander , l acheteur me dit n avoir rien reçu , alors en tant d expéditeurs je dépose réclamation a la poste car une assurance de sa valeur a été prise sur les conseils de l agent des postes ,la réponse et très surprenante ! le service des postes ont déposer plainte contre l expéditeurs et le destinataire pour tentative d escroquerie !!!!!!! donc nous n avons rien a vous rembourser .

Heu c est courant comme pratique a la poste ce genre de chose ? merci d avance .